

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6/1/78 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

SOMMAIRE

P1 : Edito
P2 : Réforme des retraites: E. Philippe et JM. Blanquer à Nancy
P3 : Stage maternelle
P4 : Infos pratiques grèves et calendrier 2020

Le bulletin du SNUipp55

Bimestriel n° 169 - nov/déc. 2019 - Prix 0,5 € - Dir. de publication : G. BRETON - Imprimé par nos soins.

Dispensé du timbrage

VERDUN CDIS

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 18/12/2019

PLUS MOBILISÉS QUE JAMAIS CONTRE CETTE REFORME DES RETRAITES

Cher(e)s collègues,

Quand les leviers qui nous restent sont **la Rue et le Collectif, soyons en dignes.** Faisons nous entendre et dénonçons cette façon de nous traîner dans la boue. Les enseignants doivent reprendre la place et le traitement qui leur sont dus.

La Rue pour dénoncer cette réforme des retraites qui diminuerait nos pensions de manière dramatique, qui repousserait notre âge de départ à la retraite sans décote à 64 ans ; travailler plus pour perdre moins en créant de nouvelles inégalités ; **qui pourrait l'accepter ?**

La Rue pour dénoncer ce chantage qui nous est fait à nous Enseignants : « Acceptez notre réforme et nous vous revaloriserons...peut être progressivement à partir de 2021 sur 15 ans pour compenser votre baisse de pension. Toutefois, il faudra travailler plus pour le mériter »

La Rue pour dénoncer cette méthode de gouvernance verticale de l'école. Nous ne sommes pas et ne serons jamais des exécutants, nous sommes des professionnels de la pédagogie, des concepteurs et la liberté pédagogique est notre moteur.

La Rue pour dénoncer la dégradation de nos conditions de travail toujours plus difficiles et cela sans reconnaissance ni soutien, en témoigne le suicide de Christine Renon.

La Rue pour dénoncer l'attente d'une revalorisation salariale bien

comprise par le Ministre qui confirme que nous sommes mal payés...et pourtant...

La Rue pour dénoncer la formation continue sur les vacances scolaires.

Nous pourrions parcourir des km dans **La Rue** (en manifestation par exemple) pour dénoncer en vrac : le gel du point d'indice, la journée de carence, les injonctions, les refus d'autorisations d'absences, l'entrave au droit des salariés (déclaration d'intention de faire grève, les difficultés de faire des stages syndicaux ou des Réunions d'informations syndicales), la loi Blanquer, le focus sur le Français et les Maths, les évaluations nationales, les animations pédagogiques « obligatoires », et enfin la loi fonction publique, avec la fin programmée des CAPD, le recours aux contractuels...

La Rue devient trop étroite pour contenir la liste d'incohérences visant à discréditer le métier de professeur des écoles.

Nous ne serons jamais seuls dans **La Rue**, le collectif est plus fort que tout. Ce mouvement social contre la réforme des retraites est né de la base. Nous sommes des enseignant(e)s, des instituteur (trice)s, des professeurs des écoles, des citoyens et saurons-nous le faire entendre ?

Monsieur Blanquer nous ne serons jamais les « **professeurs du XXIème siècle** » que vous imaginez. Nous serons toujours fidèles à nos valeurs au bénéfice de l'intérêt des élèves.

Le SNUipp-FSU mettra tout en œuvre pour poursuivre et amplifier la mobilisation afin d'obtenir l'abandon du projet de réforme des retraites ainsi que des réponses à toutes les colères enseignantes.

Kévin QUENESCOURT

Secrétaire départemental du SNUipp-FSU 55

UN SYNDICAT PRÉSENT PARTOUT ET LEADER DANS 80 DÉPARTEMENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?

adhérer.snuipp.fr
1^{er} SYNDICAT DES ÉCOLES



SNUipp-FSU 55

7 rue Dr A. Carrel
55100 VERDUN
Tél: 03 29 86 42 87
E-mail: snu55@snuipp.fr
Site : http://55.snuipp.fr



Se syndiquer en ligne :
<https://adhérer.snuipp.fr/55>

RÉFORME DES RETRAITES : PROVOCATION À NANCY

E. PHILIPPE ET JM. BLANQUER NOUS PRÉSENTENT LEUR MASCARADE.

La FSU Lorraine perçoit comme un affront, une provocation la venue de deux ministres à Nancy suite à la grève historique du 5 décembre. Le seul but étant d'expliquer la réforme à des enseignants qui n'ont rien compris et d'essayer de la leur vendre.

Messieurs les Ministres, les enseignants ne sont pas à acheter et sont encore indépendants du pouvoir politique, contrairement aux futurs contractuels (merci la loi fonction publique), qui eux ne pourront plus rien dire sous peine de licenciement.

Le 13 décembre, à Nancy, les deux ministres ont fait face à 100 enseignants.

Ces derniers se sont fait entendre malgré un tri. En effet, ils ont été sélectionnés et choisis par le rectorat de Nancy-Metz le 12 décembre au soir parmi 1 200 enseignants de la métropole du Grand Nancy. Ils ont reçu un courriel leur demandant s'ils souhaitent participer à la rencontre. C'est à l'issue de leur réponse que leur candidature a été validée ou non. Les critères de sélections ne sont pas très louables et avaient pour but de ne pas mettre en difficultés nos chers Ministres, tout comme notre recteur : JM. Huart, ancien DGESCO nommé recteur de Nancy-Metz en juillet 2019. Ce qui explique certainement leur présence à Nancy.

Durant deux longues heures les enseignants n'ont cessé d'exprimer leurs doutes, leur refus de la parole ministérielle et leur colère.

Des propos ministériels ont fait bondir les participants tels que : **« Est-ce que le métier d'enseignant est pénible ? Je ne suis pas sûr. Usant, ça je le sais »** commence à répondre E. Philippe. *« Il n'est pas pénible au sens de la loi »* ou encore *« Pour certains fonctionnaires, la réforme présentera des avantages, mais pas pour les enseignants car la part des primes est basse et la rémunération moyenne est elle-même basse. Si on applique mécaniquement, absurdement, on obtiendrait un niveau de pension sensiblement inférieur »* ou alors *« Il y a des possibilités d'améliorations qui se profilent afin d'améliorer les rémunérations et la qualité de notre système »* et **« Les augmentations seront en termes de primes », déclare JM. Blanquer**, faisant gronder un public mécontent.

Certains témoignent : *« Ce n'était pas un débat. Ils n'ont fait que répéter ce que l'on savait. Ils reformulaient. »* ou encore *« C'est un monologue. Ce n'est pas possible »*. Un enseignant rappelle que le président de la République a évoqué que 10 milliards d'€ seraient nécessaires pour la revalorisation des enseignants, sous les applaudissements de la salle. Le Premier ministre répond : **« Je confirme les 10 milliards. Mais ce ne sera pas possible en une fois »**, la salle proteste. Edouard Philippe reprend : *« Ce n'est pas nécessaire, les entrants ne seront pas concernés avant 2022, les générations 75 à partir de 2025. On a dix-quinze ans pour le faire si on l'inscrit dans une loi de programmation »*. Le premier ministre a défendu le principe du départ en retraite à *« l'âge pivot »* de 64 ans *« compte tenu de l'évolution démographique »*. Enfin il a confirmé sa volonté d'aller au bout de sa réforme.

Une enseignante résume la soirée. *« Comment voulez-vous que nous vous croyions quand vous dites que vous allez prendre en compte notre avis ? »* demande-t-elle à E. Philippe et JM. Blanquer.

Ce dernier répond par l'opportunité d'un nouveau métier enseignant, liant revalorisation et redéfinition du métier. Et il confirme que les enseignants vont perdre une semaine de congés pour être formés...

Certains ont osé dire ce que les enseignants pensaient. *« Au lycée notre avis n'a pas été pris en compte pour la réforme. Il n'a pas été pris en compte lors de la mise en place du plan 4.0 qui est une aberration (c'est le programme de numérisation imposé par la région et le rectorat dans les lycées). Vous ne nous écoutez pas parce que vous pensez qu'on a des choses intéressantes à vous dire. Vous nous écoutez parce que nous sommes dans la rue et que vous avez peur »*. Sa sortie a eu raison d'E. Philippe qui s'est éclipsé laissant JM. Blanquer seul face à des enseignants de plus en plus remontés.

Blanquer : le travail enseignant redéfini

La durée du travail des « nouveaux enseignants » rallongée.

Si le premier ministre n'a pas apporté d'arguments nouveaux en faveur de la réforme des retraites, JM. Blanquer a longuement parlé du nouveau métier enseignant, le *« professeur du XXIème siècle »*, qu'il veut mettre en place en profitant de cette réforme. Il a bien confirmé que les deux sont liés. Mais pour lui, et ça n'étonnera pas, c'est une *« opportunité »*.

Le ministre dit *« Aujourd'hui on a le même service à 30 ans qu'à 60 ans. On pourrait demander un peu plus quand on est jeune et un peu moins quand on est moins jeune »*. Le gouvernement avance l'idée que les enseignants du nouveau statut lié à la mise en place de la retraite travailleraient davantage que ceux du statut actuel. La durée du travail redéfinie dans le nouveau métier comptera davantage d'heures de travail.

Un système de primes en parallèle de nouvelles missions

JM. Blanquer avance l'idée de primes liées à de nouvelles missions des enseignants et parle de *« personnalisation »* du travail enseignant.

La formation continue aura lieu sur les congés

En réponse le ministre s'explique sur les 5 jours de formation continue obligatoire pris sur les congés scolaires. *« La formation continue est un élément décisif pour faire avancer le système scolaire »*, dit le ministre. *« Ceci suppose qu'on va proposer aux professeurs une semaine très intensive de formation de très grande qualité. Ce sera stimulant pour les professeurs et ça pourrait être hors temps scolaire pour éviter l'absentéisme. Mais c'est rémunéré. Ainsi on crée du bien être au travail et on améliore la rémunération »*.

La soirée se termine sur une situation qui illustre bien cette MASCARADE. Un professeur de lycée explique : *« Depuis que vous êtes en poste il y a un alourdissement du travail avec 2 heures supplémentaires obligatoires et 5 jours de congés en moins. Les pensions vont baisser. L'âge de départ en retraite va augmenter »*. *« Comment vous croire alors que vous nous avez manipulés au moment du bac »*, lance une autre enseignante. JM. Blanquer ne répond pas. Il part...

Ensemble mobilisons nos forces pour que, nous, enseignants soyons reconnus à notre juste valeur !

Kévin QUENESCOURT pour le SNUipp-FSU



STAGE MATERNELLE DU 3 DÉCEMBRE À VERDUN

Ne renoncez pas à vos droits !

Beaucoup de collègues nous ont manifesté leur désir d'y participer. Une vingtaine seulement sont allés jusqu'au bout de la démarche et ne l'ont pas regretté ! Cet engouement incite le SNUipp-FSU55 à réitérer ses RDV annuels qui permettent à chacun-e de s'informer, de libérer la parole, de débattre et de mesurer l'importance du « collectif » pour avancer, ensemble, dans notre métier.

Pour rappel : Tout agent de la Fonction Publique (titulaire comme contractuel) peut prétendre à 12 journées de formation syndicale par an.

Ne nous laissons pas culpabiliser par l'annonce du non remplacement !

Faisons respecter nos droits en participant aux stages !

INTERVENTION DU DR AMBROISE

Ce que vous avez manqué :

Médecin engagé de la PMI Meuse, lors de son intervention, il a :

- ⇒ rappelé les missions de la PMI ouverte à tous les enfants de moins de 6 ans ;
- ⇒ défendu une médecine de prévention postnatale, jusqu'aux 18 ans de l'enfant à l'heure où l'on voit les camp, cmpp, orthophonistes et autres cabinets engorgés ;
- ⇒ exposé les stades du développement cérébral de l'enfant (découverte pour les uns, piqûre de rappel pour les autres) ;
- ⇒ démontré, que dans 9 cas sur 10, les enfants manifestant des troubles comportementaux ou cognitifs ne sont pas victimes d'une pathologie mais que leurs troubles relèvent de leur environnement éducatif (relation parent/enfant) ;
- ⇒ rappelé que les enseignants-es de Maternelle jouent un rôle essentiel en offrant un cadre sécurisant et qu'un secret médical peut parfois être partagé dans l'intérêt de l'enfant ;
- ⇒ Informé de la disponibilité des médecins PMI pour intervenir dans les écoles à la demande des enseignants : réunion de rentrée ou autre formule...

INTERVENTION DE MARIE-ROSE RODRIGUEZ

PE en maternelle, formatrice dans le 54, militante SNUipp-FSU secteur Educatif à Paris, rédactrice pour le magazine POUR de la FSU :

Elle a rebondi sur ce qui paraît nécessaire au « mieux être » de l'élève en maternelle : sa connaissance par l'enseignant. Pour cela il est nécessaire d'établir un lien de confiance entre l'école et les parents.

Il faut parfois savoir inverser les rôles : inviter les parents à parler de leur enfant, de ses goûts, de ses jeux préférés, de sa façon de s'endormir, de sa façon de parler afin qu'une fois la confiance établie, les parents puissent entendre ce que l'enseignant constate aussi en classe, ce qu'il préconise et ce qu'ils peuvent faire ensemble, parents et enseignant.

Pour cela, il faut du temps et une formation à la hauteur des enjeux !

Ce temps d'échange avec les parents, on peut le trouver en se réappropriant les heures d'APC !!!

Alors que Darcos prétendait en 2008 qu'on n'avait pas besoin de Bac + 5 à la maternelle pour changer des couches et faire la sieste, Blanquer en remet une couche !

La question du port des couches à la maternelle suscite bien des réactions parmi les collègues qui témoignent : Outre la perte de temps et d'énergie pour les ATSEM, le port de la couche réhabilitée à la maternelle, sans condition, dédouane les parents de la responsabilité de l'éducation à la propreté et dénoncent la collaboration des municipalités qui fournissent couches et tables à langer aux écoles.



GRÈVE QUELS DELAIS POUR SE DÉCLARER, QUEL RECENSEMENT ?



Les délais pour déposer son intention de faire grève

Il est possible d'envoyer la déclaration d'intention de faire grève par voie électronique (depuis le mail professionnel)

Remarque : le collègue qui a fait connaître son intention de participer à la grève peut librement y renoncer, à tout moment.

Quand l'IA vous enverra le formulaire qui recense les grévistes, vous indiquerez si vous avez accompli votre service ce jour là.

Exemples :

- ▶ Pour une grève le lundi la déclaration devra se faire au plus tard le jeudi soir.
- ▶ Pour une grève le mardi la déclaration devra se faire au plus tard le vendredi soir par voie postale - samedi soir par voie électronique.
- ▶ Pour une grève le jeudi la déclaration devra se faire au plus tard le lundi soir.

Elle doit être transmise par courrier ou courriel à son IEN, (en scannant le document signé). Attention aux délais d'acheminement.

ADRESSES MAIL DES IEN

ASH ADJ IA : ce.i.en-adjoint55@ac-nancy-metz.fr

STENAY : ce.i.en-ste55@ac-nancy-metz.fr

VERDUN : ce.i.en-ver55@ac-nancy-metz.fr

COMMERCY : ce.i.en-com55@ac-nancy-metz.fr

BAR LE DUC : ce.i.en-bar55@ac-nancy-metz.fr



Tableau de recensement des grévistes et des non grévistes

L'administration n'a le droit de recenser que les non grévistes ; le SNUipp-FSU appelle donc les collègues grévistes à ne pas compléter le tableau de recensement des grévistes.

C'est à l'autorité compétente d'établir l'absence de l'agent-e le jour de la grève. Cela peut se faire par différents moyens :

- ▶ le relevé des agent-e-s présent-e-s le jour de la grève par le chef de service (IEN) ;
- ▶ liste d'émargement des collègues présent-e-s le jour de la grève ;

Dans tous les cas, ce n'est pas aux directeurs et directrices d'établir cette liste et de remonter ce tableau.

RESSAC !

C'est l'application qui vous permet de déclarer vos services. Accessible via PARTAGE.

Normalement, vous avez été destinataires de mails dans votre messagerie professionnelle.

Attention aux délais pour le faire.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR 2020

Janvier

- Carte scolaire
- Préparation des dossiers : postes adaptés, disponibilité, formation pro
- Entretien liste d'aptitude fonction de direction

Février/mars

- Demande temps partiels
- Vœux mouvement départemental
- Dossier congé formation

Mars/avril

- Demande ineat-exeat

Mai

- Demande intégration instit-PE
- Mouvement départemental
- Ineat-exeat

Juin

- Ajustement mouvement (+ août)

Pour toutes vos demandes, faites nous parvenir une copie afin que nous puissions vous représenter et vous défendre dans les instances.